

Préservation



Alors que sévit l'épidémie de Covid-19, le gouvernement est passé à la vitesse supérieure ce week-end en prenant des mesures radicales d'interdiction de rassemblement de plus de 100 personnes, de fermeture des établissements scolaires, mais aussi des cafés, restaurants, salles de spectacles, cinémas... Je me suis alors immédiatement rapproché, puis suis resté en contact permanent avec notre Ministère, pour m'assurer que nos commerces puissent rester ouverts, en tant que commerces indispensables à la vie de la Nation, au même titre que les pharmacies, commerces alimentaires, banques... En effet, en tant que marchands de presse, nous exerçons une véritable mission de service publique, relative à la bonne information de nos concitoyens.

L'arrêté du 15 mars est très clair à ce sujet, je vous invite à le lire – notamment le 4e « Considérant » et la liste des commerces autorisés à ouvrir, dans laquelle nous figurons – et à le présenter au cas où les autorités locales vous sommeraient de fermer.

La distribution de la presse devrait quant à elle être assurée, toujours dans le même souci de continuité de cette mission essentielle pour notre démocratie que nous assurons.

Dans l'hypothèse où nous nous acheminons vers un confinement, il est évident que la fréquentation de nos magasins risque de baisser. J'ai participé ce matin, aux côtés de toutes les forces économiques du pays, à un échange avec Bruno Le Maire qui animait la réunion, accompagné de Gérald Darmanin, Muriel Pénicaut, Agnès Pannier-Runacher... Afin faire entendre la voix des commerçants. Un message ferme a été délivré : il s'agit d'éviter à tout prix qu'ait lieu ne serait-ce qu'une seule faillite d'entreprise. Concernant le personnel, des mesures de chômage partiel seront mises en œuvre. Aucun licenciement ne doit avoir lieu. En bref, sur tous les sujets concernant l'exploitation de nos entreprises, l'objectif est de tendre, s'il y a zéro recette, vers zéro dépense. Emmanuel Macron doit parler ce soir, ainsi que Bruno Le Maire qui s'exprimera demain matin pour détailler les mesures. Nous resterons

attentifs à leur message.

Enfin, je tiens à vous rassurer et à vous garantir que toutes mes forces, ainsi que celles de tous les élus du Conseil d'administration de Culture Presse, et des équipes permanentes, sont dirigées vers la préservation de nos commerces dans ce contexte inédit et anxiogène pour nous tous. Je tiens également à vous témoigner de mon soutien. Je resterai en contact permanent avec vous pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

Parallèlement, les restrictions récentes m'ont évidemment contraint à annuler le Congrès de Culture Presse – qui devait se tenir du 24 au 26 mars. À cet événement devaient intervenir des personnalités de notre filière, pour nous apporter des réponses sur la situation de celle-ci. Il va de soi que ces sujets sont loin d'être oubliés. L'information vous sera apportée dans les jours qui viennent.

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 42 40 27 15 - [Contact](#) - [Mentions légales](#)

Source URL: <https://unionpresse.fr/preservation>